

Vendredi 1 juillet 2022 - Catégorie: **HFR** - Ecrit par **Service de communication**

Nouvelle organisation de la Direction médicale de l'HFR

Dès le 1er juillet 2022, les services médicaux de l'hôpital fribourgeois (HFR) sont organisés en cinq départements, dirigés chacun par un ou une cheffe. Ces cinq chefs de départements forment ensemble le Conseil des départements médicaux (CDM) et constitue la Direction médicale. L'un d'entre eux, le Professeur Anis Feki, médecin-chef du département des spécialités chirurgicales et médecin-chef du service de gynécologieobstétrique, assure la présidence de cet organe et siège au sein du Conseil de direction et du Conseil d'administration de l'HFR sur le principe d'un tournus. Pour accompagner ce processus, le Conseil d'administration a donné mandat à l'un de ses membres, le Professeur Thierry Carrel.

Communiqué de presse

Fribourg, le 1^{er} juillet 2022

Nouvelle organisation de la Direction médicale de l'HFR

Dès le 1^{er} juillet 2022, les services médicaux de l'hôpital fribourgeois (HFR) sont organisés en cinq départements, dirigés chacun par un ou une cheffe. Ces cinq chefs de départements forment ensemble le Conseil des départements médicaux (CDM) et constitue la Direction médicale. L'un d'entre eux, le Professeur Anis Feki, médecin-chef du département des spécialités chirurgicales et médecin-chef du service de gynécologie-obstétrique, assure la présidence de cet organe et siège au sein du Conseil de direction et du Conseil d'administration de l'HFR sur le principe d'un tournus. Pour accompagner ce processus, le Conseil d'administration a donné mandat à l'un de ses membres, le Professeur Thierry Carrel.

Pour rappel, depuis le mois de mai 2021, le poste de directeur médical de l'HFR était occupé ad interim par le Professeur Vincent Ribordy. Le Conseil d'administration et la Direction de l'HFR tiennent à le remercier pour son engagement, qui plus est dans une période difficile marquée par plusieurs vagues pandémiques. Au cours des derniers mois, l'HFR a mené des réflexions sur sa gouvernance médicale et a décidé de mettre en place un modèle novateur, déjà éprouvé dans d'autres hôpitaux suisses et européens.

Dès le 1^{er} juillet 2022, les services médicaux de l'HFR sont organisés en cinq départements regroupant différents services. Chacun des cinq départements médicaux assure la gestion de ses projets et de ses ressources humaines et financières, sous la coordination d'un-e chef-fe de département. Celle-ci ou celui-ci a été élu par les médecins-chefs de service dudit département, pour une durée de 2 ans renouvelable (voir organigramme en annexe).

Ces cinq chefs de départements forment ensemble le Conseil des départements médicaux (CDM) qui a pour rôle de garantir la qualité et la sécurité des prestations cliniques ainsi que la bonne conduite et la coordination des activités médicales de l'HFR. Il représente les départements médicaux et participe à l'élaboration et à la mise en œuvre, avec les organes directeurs, de la vision et de la stratégie de l'HFR, et en particulier de la stratégie médicale.

L'un des cinq chefs de départements occupe la fonction de Président et siège au sein du Conseil de direction et du Conseil d'administration de l'HFR sur le principe d'un tournus de 2 ans. C'est le Professeur Anis Feki, médecin-chef du département des spécialités chirurgicales et médecin-chef du service de gynécologie-obstétrique, qui a été désigné par ses pairs pour remplir le premier cette fonction.

Le Collège des médecins est, quant à lui, composé des médecins-chefs et cheffes des services médicaux de l'HFR, ainsi que des représentants et représentantes de partenaires médicaux externes comme invités permanents. Cet organe a pour rôle de piloter des projets médicaux ayant un caractère stratégique ou des projets de loi ou de règlements touchant au domaine médical de l'HFR. Il peut également élaborer des propositions d'amélioration de fonctionnement médical, afin de favoriser la qualité des prestations et la sécurité des patientes et des patients. La

CP - Nouvelle organisation de la Direction médicale de l'HFR (395.72 Ko)